

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019

INITIATIVES & SYNERGIES



1 PAS DE PAUVRETÉ



La croissance économique doit être partagée pour créer des emplois durables et promouvoir l'égalité.

2 FAIM «ZÉRO»



Le secteur de l'alimentation et de l'agriculture offre des solutions clés pour le développement, et il est au cœur de l'éradication de la faim et de la pauvreté.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Donner les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges est essentiel pour le développement durable.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Obtenir une éducation de qualité est le fondement pour améliorer la vie des gens et le développement durable.

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



L'égalité des sexes n'est pas seulement un droit fondamental de la personne, c'est aussi un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable.

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Une eau propre et accessible pour tous est un élément essentiel du monde dans lequel nous voulons vivre.

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



L'énergie durable est une opportunité pour transformer les vies, les économies et la planète.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Nous devons revoir et réorganiser nos politiques économiques et sociales visant à éliminer complètement la pauvreté.

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



Les investissements dans l'infrastructure sont essentiels pour parvenir au développement durable.

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



L'avenir que nous voulons comprend des villes qui offrent à tous de grandes possibilités.

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



La consommation et la production durables visent à « faire plus et mieux avec moins ».

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



La lutte contre le réchauffement climatique est devenue un élément indissociable de la réalisation du développement durable.

14 VIE AQUATIQUE



La gestion prudente de nos océans et mers est vitale pour un avenir durable.

15 VIE TERRESTRE



La déforestation et la désertification posent des défis majeurs au développement durable.

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Promotion de sociétés pacifiques et inclusives, accès à la justice pour tous et renforcement des institutions responsables et efficaces à tous les niveaux.

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Des partenariats inclusifs construits sur des principes et des valeurs, une vision commune et des objectifs communs sont nécessaires.

En 2015, les États membres des Nations Unies ont adopté 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) à atteindre à l'horizon 2030. Ils constituent « un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité. »¹ À chaque objectif est associée une série d'actions, cibles à atteindre d'ici 2030.

Le troisième Agenda 21 de la Ville de Mérignac est construit dans le souci de contribuer à l'atteinte de ces objectifs. C'est pourquoi, sur chaque double-page de ce rapport, apparaissent les ODD auxquels répond chaque ambition de la ville.

¹ Source : undp.org



ÉDITO

Chères Mérignacaises, Chers Mérignacais,

Les experts du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) ont publié un rapport spécial sur les conséquences d'un réchauffement climatique limité à 1,5°C. Parallèlement la mobilisation de la jeunesse et la prise de conscience de l'ensemble de la société se renforcent.

La préservation de la planète dépend de décisions internationales, de réglementations nationales, mais aussi de pratiques locales, sans oublier nos comportements individuels. Nous avons été la première commune de Gironde à nous engager dans la démarche Agenda 21 en 2003. Depuis, Mérignac s'est mobilisée en faveur de la sobriété énergétique dans les constructions, du zéro déchet, de transports moins polluants, en particulier de nouvelles pistes cyclables sécurisées. Nous travaillons pour accroître la part des énergies renouvelables dans les consommations de la Ville et pour développer des terres agricoles vivrières sur notre territoire comme le montrent ces terrains réservés à de jeunes agriculteurs à Beutre.

Le présent rapport dresse un bilan global et chiffré du chemin parcouru en 2019.

C'est ensemble que nous maintiendrons le cap et enrichirons nos 7 ambitions pour le développement durable !

Je vous souhaite une excellente lecture de ce rapport, et... de bonnes pratiques individuelles.

Alain Anziani

Maire de Mérignac

SOMMAIRE

VILLE PARTAGÉE	P6
VILLE COMESTIBLE	P8
VILLE À ÉNERGIE POSITIVE	P10
VILLE ÉCONOMIQUE COLLABORATIVE	P12
VILLE ZÉRO DÉCHET	P14
VILLE CONTRIBUTIVE	P16
VILLE EXEMPLAIRE	P18

Pour aller plus loin...

Plus d'actions, rejoindre une initiative, suivre notre actualité : rendez-vous sur merignac.com

Les bons réflexes

Si vous avez ce rapport entre les mains, pensez à le jeter dans le bac de tri une fois sa lecture terminée, il sera recyclé ! Si vous le lisez à l'écran, ne le conservez pas sur votre ordinateur après lecture, car son stockage consomme de l'énergie.

UNE ANNÉE D' ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE À MÉRIGNAC

MÉRIGNAC

- Lutte contre la précarité énergétique (P 10)
- Mise à jour du bilan énergétique et gaz à effet de serre de la ville (P 10)
- Distribution de 240 nichoirs à chauves-souris (P 18)
- Festival Quartier Libre « Stop Plastic » (P 6)
- Pique-nique républicain zéro déchet (P 14)
- Plans de mobilité inter-entreprises (P 12)
- Mois mérignacais du développement durable
- Balisage du GR métropolitain
- Accueil de l'évènement la Fabrique du Changement (P 12)



BEUTRE

Permis de construire accordés pour les élevages de poules pondeuses bio et d'escargots (P 8)

Élevage de 70 porcs noirs (P 8)

Une nouvelle aire de covoiturage (P 6)

1 projet de jardin partagé

Permis de construire accordé pour le projet d'habitat participatif

Travaux de mise en sécurité commencés à la Cité d'urgence

CHEMIN LONG

Extension du tram (P 6)

Projet d'école Amaud-Lafon

Opération de ramassage des déchets

Concertation des habitants sur l'aménagement et l'embellissement du parc Saint-Exupéry (P 16)

Travaux du Bus à Niveau de Service Performant - BNSP

Collaboration entre Pain et Partage et Explic'eat (P 12)

Mise en place d'une stratégie de développement durable sur la zone Aéroparc (P 12)

Programme ZIRI (P 12)

Extension de la voie de covoiturage

4 réunions du Conseil municipal des enfants (P 16)

Séminaire « Quel territoire de culture à Mérignac en 2030 ? » (P 16)

Guide de l'éco-agent et sessions de sensibilisation des agents au développement durable (P 18)

Inscription de la Ville aux opérations « Bibliothèques françaises et Agenda 2030 » et « Challenge de la Mobilité » (P 18)

Participation de la Ville aux réunions bimensuelles avec la DREAL sur la stratégie environnementale de l'Aéroparc (P 18)

Mise en place d'un budget vert dans le rapport d'orientation budgétaire 2019 (P 18)

Exposition les « Arts du Vivier » (P 18)

Accueil d'une journée débat autour des enjeux de l'habitat intergénérationnel

Obtention d'une mention spéciale lors des trophées mobilité de Bordeaux Métropole pour les sensibilisations des scolaires

Diplômée des trophées énergies citoyennes

BEAUDÉSERT

MAIRIE

CAPEYRON

Atelier « Manger main » au Relais des Aidants (P 8)

Inauguration d'une jardinière-compostière au Relais des Solidarités (P 8)

Installation de 2 composteurs supplémentaires au Relais des Solidarités

Ouverture du jardin partagé à la résidence Millepertuis

Accueil de la maison écomobile du CREAQ

BOURRANVILLE

Création du Parc Schoelcher, accueillant 3 panneaux sur la biodiversité

Installation d'un frigo solidaire à la MJC CL2V (P 14)

Village développement durable lors de la fête de fin d'année

Inventaire chiroptère réalisé dans le parc à l'Orée des 2 villes

Le SIVU a remplacé les barquettes en plastique par des barquettes en cellulose

LA GLACIÈRE

Expérimentation autour de l'autoconsommation collective (P 18)

Inauguration de l'Atelier, réunissant Maison du Projet « Mérignac Soleil 2030 » et la Maison du Vélo (P 6)

Ateliers de réparation vélo au sein de Technowest Logement Jeunes

Expérimentation d'occupation temporaire : échoppe zéro déchet...

ARLAC

Marché du développement durable (P 6)

Zone de gratuité (P 14)

Audit énergétique du Krakatoa, dans une optique Négawatt (P 10)

Plateforme de compostage partagé au Château Luchey-Halde (P 14)

Réunion publique sur l'expérimentation de la tarification incitative des déchets (P 14)

Création d'un repair cafe (P 14)

LES EYQUEMS

Ouverture du Jardin des Essais (Mame) (P 6 et 2)

Cheminement Les Ontines

Marches exploratoires du quartier (P 16)

LE BURCK

Création d'une AMAP

Travaux de rénovations énergétiques de 2 copropriétés (P 10)

Zone de gratuité (P 14)

Opération « Les enfants dans la rue »

CENTRE VILLE

Zone de gratuité à la MJC (P 14)

Exposition « Paradis » à la Vieille Église (P 6)

Création du Parc du Renard (P 6)

Expérimentation pour lutter contre le gaspillage alimentaire (P 8)

Opération Silver Fourchette à Jean-Brocas (P 8)

Lancement des consultations pour le stade nautique et le réseau de chaleur associé (P 10)

Permanences de l'association VRAC (P 14) à Yser et Pont de Madame

Distribution de Tote Bag (P 14)

Jardin au collège Jules-Ferry (P 16)



Illustration plan : ©SEPPA.



VILLE PARTAGÉE

Le GIEC appelle à une transition rapide et profonde des villes, des pratiques d'urbanisation et des transports afin de limiter le réchauffement de la planète. C'est un enjeu que s'attache à relever la Ville de Mérignac au travers de son ambition « Ville partagée ». Et, grâce à une mobilisation collective et à de nombreuses collaborations, les quartiers de Mérignac sont aujourd'hui plus écologiques, les espaces verts plus nombreux, les modes de transport plus doux, les équipements plus collectifs, et la ville plus inclusive. Les opérations de sensibilisation continuent à se multiplier, auprès des jeunes, des aînés, des agents, des familles et des professionnels. La trajectoire est fixée, chaque jour partagée par un nombre croissant de citoyens.

CHIFFRES CLÉS
2019

500

**JEUNES
SENSIBILISÉS AU
ZÉRO PLASTIQUE**
LORS DU FESTIVAL
QUARTIER LIBRE

820

VÉLOS PAR JOUR
AVENUE FRANÇOIS
MITTERRAND
(COMPTEUR
PERMANENT)
EN SEPTEMBRE 2018
SOIT + 54%
PAR RAPPORT
À SEPTEMBRE 2017

110 KM

**D'ITINÉRAIRES
CYCLABLES**

693

**ÉLÈVES FORMÉS
À LA PRATIQUE
DU VÉLO**



300

**ARBRES PLANTÉS
AU JARDIN DES ESSAIS**



UN NEUVIÈME PARC EN VILLE

Le quartier Pichey a vu éclore le neuvième parc de la Ville, après plusieurs réunions de concertation avec les habitants. L'aménagement principal porte sur 1,6 hectare avec des jeux pour les enfants, des plantations ne nécessitant pas d'arrosage, un cheminement piéton, un parking vélo, des toilettes sèches... Les sept autres hectares, situés en zone humide, seront préservés à la faveur de la biodiversité. Ce nouvel espace a été baptisé Parc du Renard, le 5 juillet dernier, sur proposition des habitants.

LA JEUNESSE MOBILISÉE

Au fil des années, le festival jeunesse de la ville, « Quartier Libre », s'est spécialisé dans les enjeux du développement durable. Un véritable travail de programmation offre des activités attractives, utiles et pédagogiques, tout au long de la semaine du festival et dans différents lieux. En 2019, c'est tout un village développement durable qui a investi la place Charles-de-Gaulle, autour de la thématique « Stop Plastic ».

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HONNEUR

À Mérignac, la traditionnelle Semaine nationale du Développement Durable s'est transformée en 2 mois d'animations, tant la Ville, ses associations et ses habitants sont dynamiques sur le sujet. C'est d'abord l'événement métropolitain « Mai Durable » qui a vu toutes les initiatives mérignacaises exposées et explicitées. Suivi au mois de juin, de l'exposition « Arbres Remarquables » dans le parc de la mairie, du marché du développement durable à Arlac, ou encore du village du développement durable à la MJC CL2V...

TÉMOIGNAGE

INAUGURATION DE LA MAISON DU VÉLO

« Méridnac étant la deuxième plus grande ville de Gironde, nous nous devons d'avoir une Maison du Vélo ! Après Cycles et Manivelles à Bègles, Etu'Récup à Pessac et VéloCité sur la rive droite, nous sommes donc, avec l'association Léon à Vélo, la quatrième Maison du Vélo et des Mobilités Alternatives, sous l'impulsion de Méridnac, et grâce à Bordeaux Métropole.

Nous venons juste de prendre nos quartiers dans l'ancienne concession Citroën. C'est un carrefour très passant, idéal pour la visibilité et pour la promotion du vélo !

La Maison du Vélo est un espace d'accueil pour tous les publics autour du vélo. Parmi les activités proposées et à venir : un espace pour rencontrer d'autres cyclistes et échanger des conseils, des ateliers participatifs pour devenir « Vélotonomes » comme on dit chez nous, un espace ressourcerie, des prêts de vélos, des ateliers de mise ou remise en selle pour apprendre aux adultes à faire du vélo, etc. »

Aurore Pineau,
Présidente de l'association Léon à Vélo

« Nous avons une forte volonté de pédagogie. On a envie qu'il y ait plein de gens qui viennent. Le but c'est de se rencontrer et d'apprendre : à faire du vélo, à les entretenir, à les réparer... »



FOCUS

Le secteur des transports représente 39 % des émissions de gaz à effet de serre et la voiture est le premier mode de transport pour les déplacements domicile-travail (82 %).

Source : Néo terra, feuille de route de la transition écologique et énergétique en Nouvelle-Aquitaine.



AUTRES ACTIONS

CRÉATION DU PARC VICTOR SCHOELCHER,
AVEC UN ESPACE DÉDIÉ AUX COMESTIBLES



DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE L'EXTENSION DU TRAM A
VERS L'AÉROPORT

EXPÉRIMENTATION DU BUS À NIVEAU DE SERVICE PERFORMANT
DANS LA CIRCULATION ZONE AÉROPORT



INAUGURATION DE LA MAISON DU PROJET MARNE-SOLEIL
LE 16 SEPTEMBRE

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉ POUR LE **PROJET D'HABITAT COLLECTIF À BEUTRE**



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





VILLE COMESTIBLE

L'agriculture, en particulier la qualité des sols agricoles, joue un rôle essentiel pour stabiliser le climat. Elle est aussi un moyen d'assurer la sécurité alimentaire, en fournissant de la nourriture en quantité suffisante pour tous. Mérignac est un territoire urbain qui dispose d'une volonté forte de promouvoir l'autonomie alimentaire et les circuits-courts. Les initiatives et les expérimentations s'y multiplient, rapprochant les citoyens de la terre, qu'ils cultivent et partagent. Le jardinage est encouragé, le maraîchage urbain accompagné et le gaspillage alimentaire chassé. Tout en stimulant l'éclosion de paysages comestibles sans produit phyto-sanitaire, la Ville éduque et sensibilise toutes les générations à une alimentation durable.

CHIFFRES CLÉS
2019

151

HECTARES
DE SURFACE
AGRICOLE UTILE

70

PORCS NOIRS
INSTALLÉS SUR
8 HECTARES
DE TERRAINS
AGRICILES
À BEUTRE



2

NOUVEAUX
COMPOSTEURS
À L'ÉPICERIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE



114

 FOSSES

RÉALISÉES
POUR L'OPÉRATION
« TROTTOIRS VIVANTS »

1 893

COMPOSTEURS
DISTRIBUÉS
PAR LA VILLE
ET LA MÉTROPOLE
DEPUIS 2012
(140 EN 2019)



L'ASSIETTE CITOYENNE

Une expérimentation a été menée à l'école du Parc afin de lutter contre le gaspillage alimentaire. Concrètement, une table de tri et de pesée a été achetée, et les agents formés au sujet en partenariat avec Les Détritivores. Le gaspillage a diminué de 24% et 2,6 tonnes de bio-déchets ont été collectées, permettant de distribuer 780 kg de compost. L'opération est déployée dans 4 autres établissements depuis la rentrée.

MANGER SAIN, MANGER MAIN

Rien de tel que la pédagogie ludique pour amener des conseils sur l'alimentation aux personnes âgées. C'est le principe défendu par Silver Fourchette, dont une cheffe et une diététicienne sont intervenues à deux reprises à Mérignac. Les résidents de Jean-Brocas ont ainsi pu apprécier les légumes de saison lors d'une balade au marché, avant de les cuisiner et de les déguster ensemble. Le Relais des Aidants a quant à lui bénéficié d'un atelier autour du « Manger main » pour accompagner les malades dans le maintien du geste de se nourrir.

JARDINS EN PARTAGE

Le Jardin des Essais a ouvert ses portes : 300 arbres, y compris des fruitiers, dont la qualité et les prédispositions y sont testées « grandeur nature ». En parallèle, les Mérignacais ont la possibilité de jardiner à Capeyron. Ces espaces urbains proposent aux familles des lieux pour cultiver leur propre potager, ainsi qu'une sensibilisation au zéro-phyto, comme partout dans la commune. Une grainothèque est également présente à la Médiathèque.

« C'est un projet pour lequel la Mairie s'est battue car elle voulait qu'un maraîcher s'installe. On a fait de nombreuses réunions et le suivi continu. » »

TÉMOIGNAGE

MARAÎCHAGE BIO & URBAIN

« Historiquement, Mérignac n'est pas vraiment une terre de maraîchage et je crois bien y être l'un des rares maraîchers. Même en territoire urbain, mon exploitation est principalement entourée de forêt. Cette proximité avec la ville offre une multitude de circuits de distribution. Il y a une vraie demande de consommation locale de la part des Mérignacais. C'est pourquoi je vends ma production directement sur l'exploitation deux soirs par semaine mais aussi aux Biocoops. Je tiens d'ailleurs à les remercier parce que sans eux, nul doute que je ne survivrais pas. Je cultive en bio sur 2 hectares de plein champ et 1 000 m² de tunnels. Je cultive une grande variété de légumes de saison. J'ai choisi des variétés anciennes, d'élever mes plants et pour un certain nombre de légumes de faire mes propres semences. Cette année, j'ai aussi planté 50 arbres fruitiers et près de 200 petits fruitiers comme des framboisiers, groseilliers et cassis. J'adapte mes plantations au sol et je souhaite limiter au maximum mes interventions, l'objectif étant de rendre mon écosystème plus résilient, quitte à accepter un certain niveau de perte de production. » »



François Driot,
Maraîcher bio, et sa chienne Indy



FOCUS
Notre capacité à nourrir 9,8 milliards d'êtres humains en 2050 dans un contexte de changement climatique dépendra notamment de notre capacité à garder les sols vivants.

*Source : Initiative internationale « 4 pour 1000 » pour la sécurité alimentaire et le climat, lancée par la France lors de la COP 21.

LANCEMENT D'UNE RÉFLEXION PARTAGÉE SUR LES UTILISATEURS DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES



CRÉATION D'UNE AMAP AU BURCK ET UNE EN COURS À BEUTRE



INAUGURATION D'UNE JARDINIÈRE-COMPOSTIÈRE, DITE JARDIN EN TROU DE SERRURE, AU RELAIS DES SOLIDARITÉS

ACCORD DES PERMIS DE CONSTRUIRE DES ÉLEVAGES DE POULES PONDEUSES BIO ET D'ESCARGOTS À BEUTRE PENDANT L'ÉTÉ



PUBLICATION DU LIVRE BLANC DU SIVU « LES ALTERNATIVES AUX CONDITIONNEMENTS EN PLASTIQUE DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE »



AUTRES ACTIONS

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





VILLE À ÉNERGIE POSITIVE

Le secteur du bâtiment est le premier consommateur d'énergie, alors pour réussir la transition énergétique, la réflexion sur ses usages et ses performances doit être engagée. C'est en tenant compte de cette trajectoire que les actions de la Ville sont conduites : réduction des consommations d'énergie, rénovation des bâtiments, développement des énergies renouvelables et optimisation du mix énergétique. L'approche partenariale est essentielle à cette ambition, au même titre que la solidarité, pour faire reculer la précarité énergétique et viser l'équité dans l'accès aux technologies numériques. L'ensemble des actions mises en œuvre font l'objet d'une candidature au Prix des Énergies Citoyennes 2019, qui récompense les plus belles stratégies énergétiques locales.

CHIFFRES CLÉS
2019

- 8,7 %

D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFETS DE SERRE

LIÉES À LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE (HORS AÉROPORT), PAR HABITANT (ENTRE 2010 ET 2016)

2 713 GWh

D'ÉNERGIE

FINALE CONSOMMÉE PAR TOUT LE TERRITOIRE DE LA VILLE (SOIT 16% DE LA CONSOMMATION DE BORDEAUX MÉTROPOLE)



61

VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

SUBVENTIONNÉS SUR L'ANNÉE



13,2 %

D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

DANS LA CONSOMMATION FINALE DU TERRITOIRE

3

NOUVELLES COPROPRIÉTÉS DU BURCK ENGAGÉES

DANS UN DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS (POPAC)

4

LOGEMENTS AMÉLIORÉS

DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AUTORÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE AVEC LES COMPAGNONS BÂTISSEURS



ZOOM

REGAIN D'ÉNERGIE

La Ville de Mérignac intervient sur la précarité énergétique aux titres d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) métropolitain et des Opérations Programmées pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH), pour accompagner les propriétaires dans la réalisation de leurs travaux de rénovation énergétique. Un plan d'action complémentaire a été adopté, permettant notamment le repérage des publics en situation de précarité énergétique : rédaction d'un guide local de la précarité énergétique, sensibilisation des 10 maisons de quartier, réalisation de 35 accompagnements individualisés à domicile.

CHALEUR EN RÉSEAU

Le projet de réseau de chaleur urbain adossé au futur stade nautique a été voté par les élus de la Ville et de Bordeaux Métropole, amorçant ainsi la phase de consultation. À la performance énergétique et environnementale du stade nautique, va ainsi s'ajouter un réseau de production de chaleur biomasse, relié aux bâtiments publics à proximité. D'une longueur estimée de 2,7 km, il pourra produire jusqu'à 25 GWh par an et desservir jusqu'à 12 ensembles immobiliers. Une avancée significative vers l'autonomie énergétique de notre territoire.

LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Plus de 50 personnes représentant 28 structures, ont participé à la co-construction d'un diagnostic sur les différents niveaux d'accès aux technologies numériques sur l'ensemble du territoire communal. 19 lieux numériques proposant de la médiation ont été identifiés et vont être répertoriés dans un guide en préparation. L'objectif étant de faciliter l'accès aux technologies numériques pour tous et partout, et de faire reculer les inégalités en la matière.

« On ne peut pas déménager : nous n'avons pas de travail ni de véhicule. Ces travaux de rénovation sont vraiment importants pour nous, il faut qu'on sorte de cette situation. »



TÉMOIGNAGE

AIDES À LA RÉNOVATION

« Nous habitons la résidence des Oréades depuis 5 ans, et depuis environ 2 ans nous avons des difficultés dans le paiement de nos factures d'électricité. Nous sommes tous les deux bénéficiaires de l'ASS, équivalent du RSA, et la facture mensuelle d'électricité représente plus de 15 % de nos ressources. Nous payons 150€ par mois d'électricité pour 54 m², c'est beaucoup. Certes tout est électrique dans le logement, mais l'isolation des combles date de 1988, nos fenêtres sont en simple vitrage, et la pompe à chaleur consomme 3 000 watts la nuit pour ne restituer que 12 watts la journée. Donc en plus, on a froid l'hiver. Cette année, grâce au Fonds de Solidarité Logement, nous avons eu connaissance du dispositif « Mon énergie Bordeaux Métropole ». Le CREAQ est venu faire un diagnostic fin juillet et les problèmes constatés ont été signalés au bailleur social. Ils nous ont aussi remis un kit avec des ampoules LED pour nous aider à faire des économies, et nous attendons avec impatience les travaux de rénovation. »



Johan Hubert,

Locataire de la résidence Les Oréades



FOCUS

5 millions de ménages les plus modestes consacrent 15 % de leurs revenus aux dépenses énergétiques (logement et transport), contre seulement 6 % pour les plus aisés.

*Source : ADEME.



FINALISATION DES ÉTUDES POUR ÉQUIPER LES TOITURES DES MAISONS
DE QUARTIER DE LA GLACIÈRE ET DU BURCK DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES



DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
DANS 2 COPROPRIÉTÉS AU BURCK

MISE À JOUR DU BILAN ÉNERGÉTIQUE ET GAZ À EFFET DE SERRE DE LA VILLE

RÉALISATION D'UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE

EN AMONT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU KRAKATOA, MENÉ AVEC L'ASSOCIATION NÉGAWATT, POUR OPTIMISER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES FUTURS BÂTIMENTS AU REGARD DES USAGES



AUTRES ACTIONS

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





VILLE ÉCONOMIQUE COLLABORATIVE

Face aux enjeux de la transition écologique et énergétique, les entreprises, comme les villes, doivent transformer leur modèle de production, être plus agiles, mais aussi plus sobres dans leurs consommations. La Ville de Mérignac facilite les coopérations pour accélérer ces changements. Cela passe par l'accueil d'espaces partagés et de tiers-lieux, la mise en place de conditions favorables à une économie plus collaborative, l'incitation aux échanges locaux et aux circuits courts. De même, l'économie sociale et solidaire et l'économie circulaire occupent des places importantes dans le paysage économique de la Ville. La plus grande perméabilité des usages et des lieux, promue par la Ville, favorise la solidarité et la mobilisation des acteurs pour relever les enjeux contemporains.



UNE MOBILITÉ OPTIMISÉE

Pour accompagner les entreprises dans l'optimisation des déplacements de leurs salariés, diminuer les émissions polluantes et réduire le trafic routier, la Ville a créé une délégation aux Plans de Mobilité Inter-Entreprises, en lien avec Bordeaux Métropole. 40 entretiens avec les entreprises mérignacaises ont déjà été menés pour recenser les pratiques et besoins. 11 d'entre-elles sont inscrites sur la plateforme qui recense les Plans de Mobilité sur la Métropole (soit un quart des inscrits).

TRANSITION & COOPÉRATION

Le paysage de la zone Marne Soleil est redessiné à la faveur d'une plus grande coopération entre la mairie, les entreprises, les promoteurs immobiliers et les porteurs de projets. Les anciens commerces, appelés à devenir des logements à l'horizon 2030, sont, dans l'intervalle, affectés à des occupations temporaires pour permettre des expérimentations autour d'alternatives innovantes. À l'image de La Maison du Vélo dans l'ancienne concession Citroën ou d'une plateforme de compostage sur le site de l'ancien magasin Alinéa.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La boulangerie solidaire et biologique Pain et Partage s'est engagée avec la start-up sociale bordelaise Explic'eat dans une démarche de recherche et développement vers le « zéro déchet alimentaire ». L'idée est de donner une deuxième vie aux invendus de pain, grâce au Crumbler, capable de transformer jusqu'à 100 kg de pain par heure en une poudre pouvant servir de base à la création de nouveaux produits (cookies, muffins, chapelures...).

CHIFFRES CLÉS
2019

1



RÉCOMPENSE

REÇUE PAR THALÈS POUR SON PLAN DE MOBILITÉ : LABEL OR DE LA MÉTROPOLE

2

MARCHÉS D'INSERTION

ONT ÉTÉ CONFISÉS À MÉRIGNAC ASSOCIATION SERVICE POUR UN MONTANT DE 800 000€ (SOIT 33 000 HEURES D'INSERTION)

20

ENTREPRISES DE LA ZONE DU PHARE

ENGAGÉES DANS L'OPÉRATION ZIRI

551

PARTICIPANTS

AU CHALLENGE ENTREPRISES, SOIT 20 ENTREPRISES

44 200 KM

PARCOURUS AUTREMENT QU'EN VOITURE INDIVIDUELLE PAR LES ENTREPRISES INSCRITES AU CHALLENGE DE LA MOBILITÉ



« On est une petite entreprise, mais on est en capacité de dire à nos clients que tous nos sous-traitants et partenaires sont à côté, que nous travaillons en local. »

TÉMOIGNAGE

MUTUALISATION LOCALE

« SDA est une entreprise trentenaire spécialisée à l'origine dans la sellerie aéronautique des avions privés d'affaires Dassault. Nous avons depuis diversifié notre activité vers la sellerie moto, auto, bateau, et aussi pour les particuliers. Et nous avons aiguisé notre conscience environnementale. C'est pourquoi nous avons intégré le programme d'écologie industrielle ZIRI (Zone d'Intégration des Réseaux Intelligents) en début d'année, dispositif porté par Bordeaux TechnoWest et la Ville de Mérignac. Suite à l'étude de nos factures énergétiques (électricité, eau, gaz, déchets, entretien des locaux), nous avons pu bénéficier d'offres beaucoup plus attractives sur 3 postes, grâce à une mutualisation des commandes. Ça nous a permis d'économiser plus de 6 000 € dès la première année. Mais le plus de ZIRI, c'est la création d'opportunités, grâce au réseau de plus de 40 entreprises, à Mérignac, au Haillan, à Blanquefort et à Lormont. Une solidarité locale s'est mise en place, facilitant les collaborations inter-entreprises et limitant les transports et déplacements. Nous avons gagné en réactivité de service et avons relocalisé nos achats. »

Cyrielle Blanche-Pallas,
Selliers Décoration Aménagements (SDA)
Responsable administrative



Le secteur des transports a émis 136,8 millions de tonnes équivalent CO₂ en 2018, le plaçant en tête des secteurs émetteurs devant le résidentiel, l'agriculture et l'industrie.

Source : Observatoire Climat-Energie, du Réseau Action Climat.

AUTRES ACTIONS



DIAGNOSTIC DÉVELOPPEMENT DURABLE
RÉALISÉ SUR LA ZONE AÉROPARC DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAINE



LANCEMENT D'UNE CONSULTATION POUR LA CRÉATION D'UN INCUBATEUR SOCIAL ET D'INNOVATION

ACCUEIL DE L'ÉVÉNEMENT PROFESSIONNEL INNOVANT LA FABRIQUE DU CHANGEMENT



ORGANISATION DE LA 4^e ÉDITION DU MÉRIGNACBRAC, VIDE-GRENIER GÉANT



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





VILLE ZÉRO DÉCHET

Selon la Banque Mondiale, le volume de déchets va augmenter de 70 % dans le monde d'ici 2050. Ce qui représentera 3,4 milliards de tonnes contre 2 milliards en 2016. Couplé à la raréfaction des ressources, notamment le pétrole dont dépend un grand nombre de nos objets en plastiques, nous n'avons d'autres choix que d'agir. L'application de la méthode écologique des 5R (refuser, réduire, réutiliser, recycler, composter - rot en anglais) guide les choix de la Ville qui sensibilise et s'attache à montrer l'exemple. L'économie circulaire et collaborative (à retrouver dans les ambitions 4 et 6) est largement encouragée car porteuse de solutions. Et les initiatives zéro déchet, qui disposent d'un immense potentiel d'essaimage et de mobilisation, se développent sur tout le territoire de la commune.

CHIFFRES CLÉS
2019

- 37 TONNES
D'ORDURES MÉNAGÈRES ET
- 6 TONNES DE TRI SÉLECTIF COLLECTÉS
SUR LE SECTEUR QUI EXPÉRIMENTE
LE PROJET DE NOUVELLE TARIFICATION

1 053 KG

DE CO₂ NON ÉMIS
GRÂCE AU
COMPOSTAGE
DES BIODÉCHETS
À L'ÉCOLE
DU PARC



1



REPAIR CAFE
CRÉÉ (LITTÉRALEMENT
CAFÉ DE RÉPARATION)

1

**MOTION ZÉRO
PLASTIQUE ADOPTÉE
PAR LE CONSEIL
MUNICIPAL**

5 000

TOTE BAGS
DISTRIBUÉS POUR
L'OPÉRATION TOUS
AU MARCHÉ



BIENVENUE AU VRAC

Dans cette volonté de tendre vers le zéro déchet, et pour soutenir le commerce de proximité, la Ville de Mérignac a soutenu l'implantation de l'association VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun) dans les résidences Yser et Pont de Madame. Le principe est de mutualiser les achats de matières premières sèches en vrac et bio, telles que farine, compotes, huile d'olive, sucre, etc. afin de bénéficier de tarifs très attractifs. D'autres points de vente sont en cours de développement à l'échelle de la Métropole.

DES ZONES DE GRATUITÉ

Les zones de gratuité se multiplient dans les quartiers : aux MJC Centre-ville et CL2V, aux centres socio-culturels d'Arlac et du Burck. L'objectif est de donner une seconde vie aux objets en les déposant dans ces zones dédiées, où ils vont être récupérés par d'autres citoyens. Et ainsi de suite. Grâce au réemploi et au recyclage des affaires du quotidien, ce sont en moyenne 13 kg de déchets par personne et par an qui sont évités.

DES ÉCO-MANIFESTATIONS

La Ville organise de plus en plus d'événements liés à la gestion des déchets et à l'économie circulaire. Le centre social d'Arlac a ainsi accueilli des ateliers zéro déchet pour apprendre les bons gestes du quotidien. Ont suivi le marché du développement durable en juin, le grand vide-grenier MérignacAbrac, puis le premier pique-nique zéro gaspillage (témoignage ci-contre). Les kermesses se parent aussi du zéro déchet, sous l'impulsion de l'association locale les Z'héros du déchet.

« Certains restaurateurs étaient venus avec de la vaisselle compostable. Nous les avons sensibilisés au fait que c'est quand même un déchet. Rien de tel que la vraie vaisselle ! » »



TÉMOIGNAGE

PREMIER PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

« Pour son traditionnel pique-nique de la fête nationale, la Ville de Mérignac a fait appel à notre association Etu'Récup car elle souhaitait que cet événement soit à l'image de leur dynamique éco-responsable : limiter au maximum les déchets, restauration en circuit court, etc. Nous avons ainsi animé un stand d'un nouveau genre : le CycloWash. Ce dispositif met à disposition assiettes et couverts réutilisables et invite ensuite les participants à laver leur vaisselle sur place de manière écologique. Ce système intègre aussi des poubelles de tri à l'entrée du stand pour le tout-venant et les restes de repas. Nous étions 6 animateurs de l'association, plus 3 agents de la mairie et on ne s'est pas ennuyés car ce sont quasiment 1 000 personnes qui ont utilisé le dispositif, alors que nous l'avions prévu pour 500. Malgré le monde, nous n'avons pas eu à changer nos poubelles une seule fois, c'est dire si les habitants ont joué le jeu et si ce dispositif engendre une réduction immédiate des déchets. C'était une belle fête, une opportunité de sensibiliser à la réduction des déchets de manière concrète et de faire connaître notre ressourcerie. » »

Anthony Morin,
Responsable d'animation, Etu'Récup



ORGANISATION D'UNE RÉUNION PUBLIQUE SUR LA NOUVELLE TARIFICATION DES DÉCHETS



INSTALLATION D'UN FRIGO SOLIDAIRE
À LA MJC CL2V AVEC L'ASSOCIATION CREPAQ. UN AUTRE EN PROJET DANS LE CADRE DU BUDGET PARTICIPATIF

CRÉATION DE MOBILIERS URBAINS ÉPHÉMÈRES
À PARTIR DE PALETTES RÉCUPÉRÉES, LORS D'UN CHANTIER PARTICIPATIF AVEC LE COLLECTIF CANCAN À BEAUDÉSERT

PRISE EN CHARGE DES COÛTS DE TRANSPORT
DE L'ATELIER REMUMÉNAGE QUI APPORTE LES RESTES ALIMENTAIRES DES ÉCOLES VERS LE FRIGO ZÉRO GASPI



Le plastique termine à 79% dans les décharges ou dans la nature et à 3% directement dans les océans.

Source : Science Magazine « Plastic waste inputs from land into the ocean ».

AUTRES ACTIONS



REMPACEMENT DES BARQUETTES PLASTIQUE
PAR DES BARQUETTES EN CELLULOSE BIO-COMPOSTABLES DANS LES CANTINES ET RESTAURANTS COLLECTIFS (SIVU)

INAUGURATION DE LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
AU CHÂTEAU LUCHEY-HALDE



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





VILLE CONTRIBUTIVE

Dans leur rapport aux décideurs, les experts du GIEC citent l'innovation sociale comme contributrice à la nécessaire baisse de la demande énergétique de nos sociétés et expliquent que « l'éducation, l'information [...] peuvent accélérer les changements de comportements ». Avec cette ambition en ligne de mire, Mérignac mène de nombreuses actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, au développement durable et à la citoyenneté. La collectivité a mis en place un système de repérage et d'accompagnement des initiatives locales, parmi lesquels le budget participatif, les conseils citoyens, le conseil municipal des enfants... Toutes ces initiatives nourrissent la participation et l'implication citoyenne, pour un épanouissement et une solidarité renforcés.

CHIFFRES CLÉS
2019



5 581

VOTES
POUR LE BUDGET
PARTICIPATIF, SOIT 8%
DE LA POPULATION

215 000 €

**CONSACRÉS AU BUDGET
PARTICIPATIF**

2

MARCHES EXPLORATOIRES
ONT ÉTÉ RÉALISÉES DANS
LES RESIDENCES YSER
ET PONT DE MADAME

94 %

DES HABITANTS
AIMENT VIVRE À
MÉRIGNAC (3 POINTS
DE PLUS DEPUIS
2015, D'APRÈS
LE BAROMÈTRE
MUNICIPAL)

7 000 €

DE SUBVENTIONS

AUX PARTICULIERS POUR DES ÉQUIPEMENTS DÉVELOPPEMENT DURABLE (VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE, COMPOSTEURS, LOMBRICOMPOSTEURS, RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE)



ZOOM

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Parmi les nombreux dispositifs de concertation développés par Mérignac, les plus jeunes citoyens peuvent compter sur le Conseil municipal des Enfants pour faire entendre leur voix. Véritable enjeu pour l'éducation à la citoyenneté, il vise à les éveiller aux pratiques démocratiques. Réunis quatre fois en 2019, ses membres ont formulé de nombreuses propositions. Ils se sont notamment penchés sur « la cour d'école idéale », le « jardin idéal » et ont rencontré le SIVU pour parler restauration scolaire.

LA CONCERTATION CULTURELLE

« Aucun développement ne peut être durable sans inclure la culture » affirme l'UNESCO. C'est pourquoi Mérignac a engagé une démarche collective prospective et surtout inédite, visant à dessiner le « territoire de culture à Mérignac en 2030 ». Pour mener à bien cette réflexion partagée, les divers acteurs de la culture à Mérignac ont été largement mobilisés, y compris les habitants au travers d'un questionnaire. Ce travail dit « en cercles » s'est appuyé sur une démarche Recherche-Action, animée par l'UBIC de l'Université de Bordeaux, et a été restitué lors d'un séminaire au mois de juin.

PARTICIPATION CITOYENNE

Pour permettre à chaque citoyen d'être acteur de son territoire, la Ville s'est dotée de conseils de quartiers et de 2 conseils citoyens. C'est aussi l'occasion pour les habitants d'organiser des marches exploratoires pour faire découvrir leur quartier, ou pour le conseil citoyen d'aller à la rencontre des jeunes, afin de mieux appréhender le vivre-ensemble en partageant de bons moments (laser-game, repas). C'est ainsi qu'un espace de jeux pour enfants a été réalisé et qu'un espace de street work out est en discussion.



TÉMOIGNAGE

LE SUCCÈS DU BUDGET PARTICIPATIF

« Les budgets participatifs se sont beaucoup développés en France ces dernières années. A Mérignac, nous avons des conseils de quartier, des conseils citoyens, un conseil de développement... toute une palette d'outils de concertation et de proximité. Mais on voulait aller plus loin en donnant quelque chose de concret aux habitants. Le budget participatif a été voté en décembre 2018 et lancé dès janvier 2019. Nous avons reçu 197 projets et avons travaillé avec tous les services de la Ville pour les analyser. 64 d'entre eux étaient éligibles et ont été soumis au vote de la population. Les 11 lauréats sont désormais connus et disposent d'une enveloppe globale de 215 000 €. Tous les projets sont lancés, et 8 d'entre eux concernent le développement durable : frigo partagé solidaire, poulailler collectif, rucher pédagogique, jardin partagé, stations de réparation et de gonflage de vélo sur l'espace public, etc. Nous avons aussi créé un organe consultatif dédié, avec 3 élus et une vingtaine d'habitants pour suivre tout le processus du budget participatif et garantir sa transparence. »

« La concertation se poursuit, en revenant vers chaque lauréat pour finaliser les contours du projets et les associer aux prises de décision. »

Alizé de La Monneraye,
Chargée de mission démocratie locale, Ville de Mérignac



Depuis 5 ans, le nombre de budgets participatifs double chaque année en France et changent les relations entre les citoyens et leurs élus.

Source : <http://lesbudgetsparticipatifs.fr>



BALADES URBAINES
POUR INTERROGER LES RESSENTIS DANS LA VILLE

ANIMATION D'UN ESCAPE GAME PAR LE CENTRE SOCIAL À LA CHAPELLE DE BEUTRE
AFIN DE METTRE EN VALEUR LE LIEU DE MANIÈRE INSOLITE ET LUDIQUE



ORGANISATION D'UN JEU DE RÔLE CITOYEN
AU SEIN DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT



CONCERTATION DES HABITANTS
SUR L'AMÉNAGEMENT DU PARC DE BEAUDÉSERT



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



AUTRES ACTIONS



VILLE EXEMPLAIRE

Le Comité 21 affirme que, « pour les collectivités, l'exemplarité est essentielle pour la crédibilité des actions et la capacité d'entraînement de tous les acteurs ». L'exemplarité de la Ville de Mérignac constitue une priorité pour l'équipe municipale, et ce depuis son premier Agenda 21 en 2003. Qu'il s'agisse de préserver l'environnement ou d'intégrer les préoccupations sociales et environnementales à chaque décision, l'ensemble des agents de la Ville s'applique à intégrer le développement durable dans leur quotidien et à innover dans leurs modes de travail. Les initiatives d'« École interne », de comptabilité Climat ou encore l'accroissement des projets menés de manière transversale, illustrent cette conscience qu'il s'agit d'un enjeu important pour mener la transition écologique.

CHIFFRES CLÉS
2019

100 %

DES BÂTIMENTS ET DES POINTS D'ÉCLAIRAGE PUBLICS EN TARIF BLEU SONT FOURNIS EN ÉNERGIE 100 % GARANTIE D'ORIGINE RENOUVELABLE

73 %

DE L'ÉLECTRICITÉ CONSOMMÉE PAR LA VILLE EST GARANTIE D'ORIGINE RENOUVELABLE (ET 32 % DE BIOGAZ)

7

BÂTIMENTS ALIMENTÉS EN ÉNERGIE RENOUVELABLE PRODUITE LOCALEMENT (ENERCOOP)

12 %

DE LA FLOTTE DE VÉHICULES MUNICIPALE EST ÉLECTRIQUE (CONTRE 2,3 % POUR LES ENTREPRISES EN MOYENNE)

34

AGENTS IMPLIQUÉS DIRECTEMENT DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE L'AGENDA 21

4,9 TONNES DE PAPIER

COLLECTÉES PAR ELISE ATLANTIQUE

1 000 KM

PARCOURUS EN MOYENNE PAR CHACUN DES VÉLOS ÉLECTRIQUES MIS À DISPOSITION DES AGENTS DEPUIS LEUR LANCEMENT



ZOOM

VERS L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

La Ville a mené une étude sur le potentiel photovoltaïque de plusieurs toitures de bâtiments municipaux. Les premiers résultats de l'étude font apparaître un potentiel d'économie annuel de 22 809 €/an, soit près de 3 % de la consommation électrique des bâtiments de la Ville. Mérignac mène en parallèle la première expérimentation de la Métropole en matière d'autoconsommation collective sur le pôle d'équipements publics de La Glacière.

DES AGENTS FORMÉS À L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

Imprimé à 500 exemplaires, le guide de l'éco-agent a été diffusé aux agents de la Ville lors des « rendez-vous de l'Agenda 21 interne ». Sa présentation a été suivie tout au long de l'année par des ateliers de sensibilisation aux différents thèmes qui le composent : économies d'eau et d'énergies, mobilité, tri du papier. Les agents ont ainsi pu visiter le centre de tri du papier Élise Atlantique, et participer à des ateliers vélo.

NOTRE AMIE LA CHAUVES-SOURIS

Pour encourager la présence utile des chauves-souris en milieu urbain, la Ville a imaginé une opération de « sciences participatives » afin de mobiliser les habitants pour accueillir et observer ces chiroptères. 240 nichoirs numérotés ont été distribués aux foyers volontaires et 10 autres ont été installés dans les parcs municipaux. Ce dispositif permet d'étudier les habitudes de vie des chauves-souris en lien avec le Groupe Chiroptère Aquitaine et « Tous aux abris ! ». L'initiative a depuis été dupliquée par plusieurs villes de la Métropole.



« Les enfants sont de plus en plus sensibilisés à l'environnement et au recyclage, et on l'a retrouvé dans les œuvres. » »



TÉMOIGNAGE

L'EXPOSITION « LES ARTS DU VIVIER »

« Ce projet était à l'initiative de plusieurs coordinateurs et il a pu voir le jour grâce à la collaboration des périscolaires des 36 écoles de la ville. Tout le monde a rapidement adhéré au projet. Nous avons été inspirés par la balade d'Aristide, voie verte à Mérignac bordée de sculptures, peintures et arbres remarquables. Nous souhaitons proposer une balade d'œuvre en œuvre au sein du Parc du Vivier, afin de mettre en lumière ce qui est fait tout au long de l'année par les enfants sur les temps périscolaires. Il n'y avait pas de thème imposé, si ce n'est l'art en général, et une volonté forte de travailler avec des matériaux de récupération. Au final, plus de 800 enfants de 3 à 10 ans ont contribué ! Une quarantaine d'œuvres a pu être exposée dans le Parc du Vivier. Au fil des déambulations et d'un jeu de piste ludique, les visiteurs ont pu découvrir de nombreuses créations à partir de recyclage, de grandes éoliennes en bambou, etc. C'était une première édition, vraiment satisfaisante, qui a permis de fédérer les acteurs des différents sites périscolaires. » »



Stéphanie Zaro-Goni,

Coordinatrice péri et extra-scolaire, Ville de Mérignac



FOCUS

Seulement 26 % des emballages en plastique sont vraiment recyclés, 49 % sont valorisés et produisent de l'énergie, 25 % sont mis en décharge.

Source : éco-organisme Citéointo the ocean ».

OUVERTURE D'UN POINT D'ACCÈS AU DROIT

VALORISATION D'UN BUDGET VERT DANS LE RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2019



PARTICIPATION DE LA VILLE AUX RÉUNIONS BIMENSUELLES AVEC LA DREAL SUR LA STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE DE L'AÉROPARC



EXTENSION DE LA COLLECTE DE PAPIER AUX CRÈCHES (ET 2 ÉCOLES POUR EXPÉRIMENTATION)



AUTRES ACTIONS

INSCRIPTION DE LA VILLE AUX OPÉRATIONS « BIBLIOTHÈQUES FRANÇAISES ET AGENDA 2030 » ET « CHALLENGE DE LA MOBILITÉ »

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Ils accompagnent les ambitions de la Ville

ADIL - ADEME - Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Agence Régionale de la Biodiversité - Agents municipaux - AIRAQ - AMOS - Aquitaine Croissance Verte - AMAP - AREMACS - ATIS - Axanis - Bordeaux Métropole et le Pôle Territorial Ouest - Bordeaux Technowest - Bureau Information Jeunesse - Caisse d'Allocations Familiales - CCAS - Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux - Chambre d'Agriculture de la Gironde - Chambre des Métiers et de l'Artisanat - Club des entreprises de Mérignac - Club de la Mobilité - Collectif Cancan - Collège des Hautes Études en Développement Durable - Compagnons Bâtisseurs - Comité 21 - Conseil de développement - Conseils de quartier - Conseils citoyens - CREAQ - Département de la Gironde - Deux degrés - Domofrance - DREAL - Ecoles - E-graine - Enercoop - Elise Atlantique - Espace Info Energie - Espace Jeune - Etu'Récup - Fondation Abbé Pierre - Fournisseurs d'énergie - FSL - Gironde Habitat - Groupe Chiroptère Aquitaine - Incité - Interbio - Jardin et écotourisme - Jardin des violettes - Juniors du développement durable - Krakatoa - La Base - La FAB - La Fabrique du changement - La ferme pédagogique - Léon à Vélo - Les agriculteurs de Sabatey - Les Détritivores - Les Z'Héros du déchet - Technowest Logement Jeunes - Maisons des habitants - la Médiathèque - Mésolia - les Mérignacais - Pôle Territorial de Solidarité Portes du Médoc (ex MDSI) - Mission Locale - Mona Lisa - Pain et partage - Préca 33 - Région Nouvelle Aquitaine - Relais des Solidarités - Réseaux Agendas 21 - Réseau des Répar'acteurs - Réseau francophone des Villes Amies des Aînés - Résidence Jean Broca - SAFER - Sellerie d'Aquitaine (SDA) - Silver fourchette - SOLIHA - Syndicat Intercommunal à Vocation Unique - Tecsol - Together France - Tous aux abris! - Université de Bordeaux (UBIC) - Vélocité - VRAC - Wimoov - Zero Waste...

Palmarès et récompenses

- Depuis 2007** Démarche reconnue Agenda 21 local France par le Ministère (2007-2010 ; 2011-2016)
- Depuis 2009** Lauréat des Rubans du Développement Durable (2009-2011 ; 2011-2013 ; 2013-2015)
- 2009** Certification des parcs « Espaces Verts Ecologiques » par ECOCERT
- 2011** Certification Imprim'vert de l'imprimerie municipale (renouvelée tous les 3 ans depuis)
- 2012** Lauréat des Trophées Agenda 21 remis par le Conseil Général de la Gironde pour les actions menées avec les Aiguilleurs 21 (concertation en porte à porte sur l'Agenda 21)
Obtention du label Écojardin pour tous les espaces verts de la ville (renouvelée tous les 2 ans depuis)
Obtention du label « territoire bio engagé » (renouvelé annuellement depuis)
- 2013** Prix Coup de Cœur des Trophées Agenda 21 remis par le Conseil Général de la Gironde pour une opération de sensibilisation des personnes âgées
- 2014** Évaluation ISO 26 000 de la collectivité (5ème de France)
- 2015** Labellisation « COP 21 » de notre démarche de renouvellement de l'Agenda 21
Signature de la charte Mayors adapt (adaptation au changement climatique).
- 2016** Obtention du Prix des énergies citoyennes
- 2017** Obtention du label « Arbres remarquables » pour un ensemble d'arbres au Parc de Bourran
Lauréat des Trophées Agenda 21 remis par le Département de la Gironde pour les familles zéro déchet
- 2019** Diplômé du prix des énergies citoyennes
Mention spéciale décernée par Bordeaux Métropole lors du Prix mobilité des communes



Mèrignac

CONTACT



Direction du développement / Développement durable

Hôtel de Ville - 60, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33700 MERIGNAC

agenda21@merignac.com - 05 56 55 66 48

merignac.com